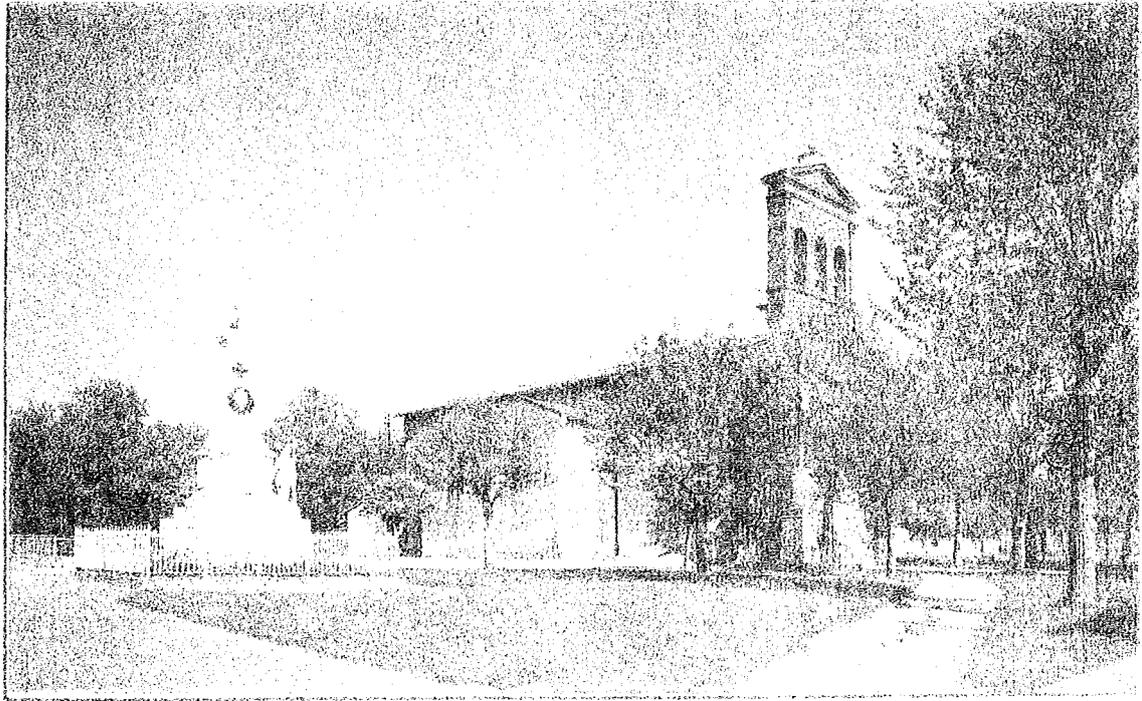




MERVILLE



Meilleurs voeux

pour 1980



Ceux à qui vous avez confié la lourde tâche de gérer les affaires de votre Commune sont heureux de vous présenter leurs meilleurs voeux pour 1980. Ils profitent de cette occasion pour vous rendre compte de la vie communale, des réalisations et des projets en cours, ainsi que de la situation financière.

Ils vous procurent en même temps quelques renseignements sur vos élus, l'administration communale, l'enseignement, la vie des sociétés et les adresses des services auxquels vous pouvez être amenés à faire appel.

L E S E L U S
=====

Notre député est Monsieur Alex RAYMOND, Maire de COLOMIERS. Il assure une permanence au chef lieu de canton (à GRENADE au Foyer rural) tous les samedis du mois de 11 H à 12 H.

Votre Conseiller Général Monsieur MOULERE, Maire de GRENADE, peut vous recevoir sur rendez-vous à la Mairie de GRENADE.

Votre Maire, Monsieur PONDICQ est à votre disposition tous les jours ouvrables à la Mairie de 10 H à 11 h.

Vos Adjoints :

Monsieur DESTARAC, spécialement chargé des problèmes agricoles et de voirie
Monsieur DE BEAUMONT " " " d'urbanisme
Monsieur MARCHAND (Adjoint supplémentaire) spécialement chargé des problèmes financiers.

Dans chaque secteur de la commune, des conseillers municipaux se feront un devoir de transmettre vos doléances.

Mesdames DAGEN et PERINET, Messieurs BAGUES, COMBES, DELPECH, GAILLAGUET, LABEZIN, MASO, MORARD, PARIS, PONS, SANTACREU ET SERE.

P E R S O N N E L M U N I C I P A L
=====

Le secrétariat de la Mairie est ouvert tous les jours (excepté le samedi après-midi) de 9 H à 12 h et de 13 H 30 à 16 H 30. Samedi matin de 9 H à 11 H. Il est assuré par Madame ROUAIX.

Monsieur ROSOLI remplit les fonctions de garde champêtre

Monsieur MENUZZO " " d'ouvrier professionnel

Madame BORDA et Mademoiselle NICODEMO remplissent les fonctions de femme de service.

Madame LOZANO assure la surveillance des enfants à la cantine

Mesdames MIQUEL et SCOTTON assurent le service de la cantine et le nettoyage des locaux scolaires.

.../...

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
=====

ECOLE PRIMAIRE : Ecole mixte I : Directeur Monsieur BOURREL
(3 classes 77 Eleves)
Ecole mixte II : Directrice madame DETTWEILLER
(3 Classes 61 élèves)

ECOLE MATERNELLE : Directrice Madame GUYOT
(3 Classes 77 élèves)

La cantine scolaire fonctionne pour les élèves éloignés et tous ceux dont les parents travaillent. Les repas sont fournis par la cuisine de la ville. Le prix du repas est fixé par la ville de TOULOUSE (actuellement 6F50) et la commune prend en charge les frais de transport, de service et surveillance.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
=====

C. E. S. de GRENADE SUR GARONNE : Directrice Madame HOCHEREAU
Il est fréquenté par 87 élèves de MERVILLE. Le ramassage de ces élèves est assuré par un service de car. La participation des parents aux frais de transport s'élève à 50 F par trimestre, le complément est pris en charge par l'Etat, le département et la commune.

:~::~-:-:-:-:-:

MERVILLE dispose de :

- DEUX Docteurs : Docteur JUNCA-GOARDERES Tel / 85.01.83
Docteur POURGATOU Tel : 85.06.44
- Un Vétérinaire : Docteur CHIARELLI Tel : 85.00.59
- Une Infirmière : Madame IRANZO Tel : 85.04.65
- Un dentiste : Monsieur LASTAPIS Tel : 85.03.68
- Une Pharmacie : Madame MORARD Tel : 85.00.52
- Un bureau de poste : Receveur Monsieur AUDOUBERT Tel : 85.00.10
- Deux taxiphones : - Un dans le local de la Mairie
- Un place du chateau

(Deux autres sont prévus en 1980 , dont un au lotissement "Panoramic"

Notre Pretre est l'Abbé DANCAUSSE TEL : 85.03.16

Correspondant de la dépêche : Monsieur DAURIGNAC Tel : 85.10.97

.../...

Une permanence du Crédit Agricole, Mardi et vendredi de 9 H 30 à 12 H 30 à la Mairie.

Passage du camion Caisse d'Epargne le lundi matin (face cimetièrè)

Passage Camion Bibliobus, place de la Mairie, 3° lundi du mois de 11 H à Midi.

Permanence Assistante sociale du régime général le 1° et 3° mercredi du mois de 13 H 30 à 14 H 30

Nous dépendons :

- De la Gendarmerie de GRENADE : Tél : 82.60.17
- de la Perception de GRENADE : Tel : 82.60.65
- Des Ponts et Chaussées de GRENADE : Tél : 82.64.44
- Huissier de Justice de GRENADE : Tél : 82.61.71
- Du Centre Médico-Social de GRENADE : Tél : 82.61.42

où une permanence du régime agricole se tient tous les samedi matin.

Le Contrôleur des impôts vient à la Mairie de GRENADE le 2° Jeudi matin du mois.

APPEL D'URGENCE : S A M U Tél : 49.33.33

SECOURS D'URGENCE : (accident, incendie) Tél. 82 60 17

:--:--:--:--:--:--:

SERVICES FUNERAIRES : Fossoyeur : Monsieur BEGUE Jean.

Afin de conserver une certaine indépendance et éviter des frais élevés aux familles modestes, nous ne sommes pas rattachés aux Pompes Funèbres générales. Il est de coutume que les voisins ou amis du défunt contribuent au transfert du cercueil dont le transport est effectué gratuitement par un véhicule municipal.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES par le SIVOM Tél : 82.63.74.

Un ramassage le mardi et un ramassage sur cinq points fixes du village le vendredi. Pour les dépôts de jardin, gros matériel, s'adresser au garde champêtre.

Une étude est en cours à l'échelon SIVOM pour régler ce dernier problème.

EAU POTABLE : Nous dépendons du Syndicat des eaux de la Vallée de la SAVE et des Côteaux de CADOURS.

Secrétariat à MONDONVILLE Tél : 85.21.43

EAU D'IRRIGATION : Elle est placée sous le contrôle de la Cie d'Aménagement des côteaux de Gasogne. Responsable local : Monsieur COUDURE Tél : 82.60.92

.../...

ELECTRICITE : Nous dépendons du district de GRENADE .Tél : 82.60.74

TRANSPORT PUBLIC : Un service de car assure la liaison GRENADE-TOULOUSE et inversement en passant par MERVILLE. Les horaires peuvent être consultés à la Mairie.

SPORTS LOISIRS : La municipalité ayant fait de sérieux efforts pour développer et encourager les différentes sociétés, notre village est rendu vivant par leur nombre et leur dynamisme. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se dévouent bénévolement pour assurer le fonctionnement de ces sociétés dans l'intérêt général de notre cité.

Ci-dessous les noms des responsables :

	<u>PRESIDENT</u>	<u>VICE-PRESIDENT</u>
COMITE DES FETES	SIMON André	PARIS Roger
REVEIL MERVILLOIS	PARIS Roger	SERE José
MAJORETTES	BEGUE Colette	CARAVACA M.Antoinette
CHORALE	LEBE Paul	GIRAUD André
ECCLE MUSIQUE	MAURAT Aimé	GIRAUD Nadine
FOOTBALL CLUB	LEROY André	ESPARSEIL Roger
FOOTBALL CLUB VETERANS	SANTACREU José	RICLET Robert
PETANQUE	CENDRON Rinaldo	DAURIGNAC Abel
A. C. C. A.	LLORCA Maurice	PARIS Robert
CLUB 3° AGE	BRUNET Francine	ROUZEAUD Gabrielle
GYMNASTIQUE DAMES	Mme:POLISSET	DAGEN Denise
SYNDICAT AGRICOLE	DESTARAC Antoine	SERE José
ASSOC. PARENTS D'ELEVES	CADEMANT Georges	M. PONTONIER
ANCIENS COMBATTANTS	JOURET Clément	SIMON André
Trois nouvelles associations ont vu le jour en 1979 :		
RUGBY CLUB EDUCATIF	SATTO Jean René	CALLONGE Maurice
CLUB DU CHIEN DE DEFENSE	M. BERNARDINI	
ECOLE DANSE CLASSIQUE FILLETTES	: Melle PAGES	

REALISATIONS 1979
=====

ECCLE : Achat d'un préfabriqué avec préau afin de regrouper toutes les classes et éviter la traversée du village par les élèves du CM2 qui se rendaient à la cantine.

Création d'une classe supplémentaire primaire - Préfabriqué fourni par le Département, mais aménagement et achat du matériel scolaire nécessaire, à la charge de la Commune.

Construction d'un bloc sanitaire avec trois WC garçons, trois WC Filles plus lavabos.

.../...

BATIMENTS PUBLICS : Aménagement de l'entrée de l'église.

Commencement des travaux pour l'embellissement de la place Eglise-Mairie.

ROUTES : Réfection de 6 kilomètres de chemins communaux. Etude et acceptation de la création du chemin des écoles.

P.O.S. : Le conseil municipal a donné son accord de principe à ce projet en étude dans les différents services. Il sera mis à la disposition du public appelé à donner son avis. Les motifs de cette réalisation seront exposés avant d'être transmis à Monsieur le Préfet pour son accord définitif.

ORDURES MENAGERES : Sérieux problème pour le ramassage des ordures ménagères en 1979 du au retrait de la ville de GRENADE du SIVOM et au prix élevé de la destruction par l'usine de VILLENEUVE LES BOULOC.

Grâce à la compréhension du personnel et à la fermeté des responsables, les mesures prises et ju des impopulaires au départ, ont permis de maintenir ce service à un prix raisonnable.

CIRCULATION : Mise en place de passages "PIETONS" à l'intérieur de l'agglomération, et de panneaux "STATIONNEMENT INTERDIT". Il serait souhaitable que ces panneaux soient respectés pour la sécurité des piétons et pour faciliter la circulation.

BUDGET 1979

Le budget 1979 est équilibré à la somme de 1.092.262 francs.

Recettes et dépenses de fonctionnement : 833 047 "

Recettes et dépenses d'investissement : 259 215 "

RECETTES FONCTIONNEMENT

Produits divers	6.720 frs
Recouvrements	46 623 -
Attribution collectivites	452 995 -
Impôts directs	316 469 -
Impôts indirects	10 240 -

833 047 -

DEPENSES FONCTIONNEMENT

Fournitures diverses	38.200 frs
Frais de personnel	296 300 -
Travaux, gaz et électricité	87 500 -
Participations intercommunales	132 203 -
Subventions	36 000 -
Frais de gestion	41 197
Intérêts emprunts	21 842 -
Prélèv. pour section fonct.	176 705
Impôts, taxes	3 100
	<u>833 047 -</u>

RECETTES INVESTISSEMENTSDEFENSES D'INVESTISSEMENTS

Subventions départementales	13 486 frs	Remboursements emprunts	23 192 F
Prélèvements s/ recettes ord.	176 705 -	Achat préfabriqué	65 500
Remboursement T.V...	5 000 -	Achat matériel	25 000
Taxe locale d'Equipement	60 000 -	Gros travaux	86 150
Recouvrements créances	4 024 -	Pool routier	50 000
		Coffrets électriques	9 373
	<u>259 215 Frs.</u>		<u>259 215 F</u>

PREVISIONS POUR 1980

- Aménagement d'une salle de 200 M2 environ dans le bâtiment de la Mairie (ancienne classe CM 2 et préau).
- Construction d'un groupe sportif sur le terrain acquis en 1972 route de Larra.
- Mise en chantier de la 1ère tranche d'assainissement (tout à l'égout).
- Renforcement de l'entretien du réseau routier actuel, et création du chemin des écoles.
- Electricité : Renforcement de la 2ème partie du village, et mise en service de deux nouveaux transformateurs.

Soyez assuré que comme par le passé, vos élus à l'Assemblée municipale ne ménageront pas leurs efforts pour vous faciliter la vie et pour rendre notre village toujours plus accueillant. Mais, ils conserveront le souci permanent de ne pas vous écraser par la lourdeur des impôts locaux.

QUE 1980 soit pour tous les Mervillois,

"UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE "

LE MAIRE,

E. PONDICQ